



**Recommandation de la Commission fédérale de la consommation (CFC)  
du 16 janvier 2019 concernant l'initiative populaire « Pour une eau  
potable propre et une alimentation saine – Pas de subventions pour  
l'utilisation de pesticides et l'utilisation d'antibiotiques à titre  
prophylactique » :  
les consommateurs attendent la présentation d'un contre-projet**

Conformément aux art. 9, al. 2, de la Loi fédérale du 5 octobre 1990 sur l'information des consommatrices et des consommateurs (LIC) et 1 du Règlement de la CFC du 1<sup>er</sup> février 1966, la CFC adresse au Conseil fédéral la présente

## **RECOMMANDATION**

### **Contexte**

Les consommateurs en Suisse attachent toujours plus d'importance à la production durable des denrées alimentaires, comme en témoigne la croissance constante de la demande de produits certifiés. Ils ne sont cependant pas prêts à accepter une augmentation importante du prix des denrées alimentaires, à moins d'obtenir en contrepartie une plus-value concrète (comme dans le cas des produits biologiques ou issus du commerce équitable) ; la crainte d'un renchérissement a été l'une des raisons principales qui les ont conduits à rejeter l'initiative pour des aliments équitables.

Les consommateurs auront à nouveau l'occasion de se prononcer sur la production de denrées alimentaires en Suisse lors de la votation sur l'initiative pour une eau potable propre, prévue l'année prochaine. Cette dernière a abouti sans le soutien d'un parti, signe qu'elle touche à une question qui préoccupe les consommateurs. Les exemples suivants attestent du fondement de cette préoccupation qu'ils sont nombreux à partager :

- Les eaux et les sols suisses contiennent trop d'azote, ce qui nuit gravement à l'environnement. Une partie considérable de cet azote provient de l'agriculture intensive ;
- Alors que l'efficacité des produits phytosanitaires ne cesse de s'améliorer, on continue d'en utiliser des quantités élevées en Suisse, plus de 2000 t par an. Notre pays se hisse ainsi au premier rang peu glorieux des utilisateurs de ces produits en Europe. Ces derniers polluent les sols, empoisonnent les insectes et contaminent les eaux. Un grand nombre de consommateurs s'inquiètent de leur santé en raison de la présence de traces de pesticides sur les fruits et les légumes ;
- L'objectif fixé par l'ordonnance sur la protection des eaux selon lequel les eaux du sous-sol ne doivent pas contenir de substances de synthèse persistantes n'est pas atteint dans plus de la moitié des stations de mesure ;
- La quantité d'antibiotiques utilisés en agriculture a baissé presque de moitié ces dernières années. La stratégie nationale Antibiorésistance montre cependant que les défis posés par l'usage des antibiotiques dans les élevages intensifs ne sont pas résolus. Le lancement d'un nouveau système d'information devrait renforcer la transparence en matière de recours aux antibiotiques, mais il ne permettra pas de résoudre tous les problèmes qui y sont liés ;

- La quantité de viande relativement élevée consommée en Suisse nécessite l'importation de fourrages. Ce faisant, la Suisse, d'une part, délocalise les dégâts environnementaux dans d'autres pays et, d'autre part, doit gérer un surplus d'engrais de ferme à l'intérieur de ses frontières. Les consommateurs espèrent qu'il sera possible de trouver une solution judicieuse à ce problème qui permette de concilier les intérêts antagonistes.

L'initiative pour une eau potable propre propose une solution en apparence simple à ces problématiques, mais son application demanderait des mesures de mise en œuvre conséquentes, que tous les acteurs agricoles ne pourront pas réaliser de manière aussi radicale. Il est par conséquent nécessaire de proposer une solution plus nuancée, qui tienne davantage compte des intérêts aussi bien des consommateurs que des producteurs. La CFC s'attend par conséquent à la proposition d'une alternative raisonnable.

### **Recommandation de la CFC au Conseil fédéral**

Malheureusement, le Conseil fédéral s'est opposé à un contre-projet indirect à l'initiative pour une eau potable propre. Aux yeux de la CFC, il fait ainsi abstraction des inquiétudes légitimes de la population suisse en matière de durabilité ainsi que de protection de l'environnement et des animaux, et rend impossible la proposition d'une solution de rechange praticable.

Les réformes en souffrance en matière de politique agricole suisse ont créé un vide que plusieurs initiatives populaires ont pu investir. Hormis l'initiative pour une eau potable propre, l'initiative contre les pesticides et l'initiative contre l'élevage intensif en Suisse sont également lancées. Vu ce contexte, la CFC estime que la Confédération devrait présenter un contre-projet à l'initiative pour une eau potable propre afin de montrer dès à présent à la population qu'elle étudie ces thématiques. La CFC juge qu'il n'est ni suffisant ni efficace de tenir compte des préoccupations des consommateurs dans le seul cadre du nouveau train de mesures de la politique agricole.

Si un contre-projet devait émerger au cours des débats parlementaires, la CFC recommande au Conseil fédéral de le soutenir dans la mesure où son contenu le justifie.

Commission fédérale de la consommation (CFC)